Marie Moret à Adèle Augustine Brullé, 24 octobre 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)
Collation2 p. (297r, 298v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Adèle Augustine Brullé, 24 octobre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52862

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction24 octobre 1888
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireBrullé, Adèle Augustine (1819-1897)
Lieu de destination4, rue du Lac, Saint-Mandé (Val-de-Marne)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52862?context=pdf

Description

RésuméRentrée de Paris mais Marie-Jeanne Dallet est malade. La statue de Godin doit être élevée sur la place du Familistère et le mausolée sera sur la tombe avec son buste, dans le jardin.

Mots-clés

Amitié, Architecture, Santé, Sculpture
Personnes citées

- Brullé, Alexandre (1814-1891)
- Dallet, Émilie (1843-1920)
- Dallet, Marie-Jeanne (1872-1941)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail

Lieux cités

- Guise (Aisne) – Familistère : jardin d'agrément
- Guise (Aisne) – Familistère : mausolée de Godin
- Guise (Aisne) – Familistère : place

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 07/03/2025

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52862?context=pdf

rien ; mais vous pensez avec quelle hâte nous aspirons au moment de la convalescence !

Et vous bien chère amie, comment vous trouvez-vous ? comment va M. Brulé ? Nous espérons que le beau temps aura fait disparaître les douleurs dont vous vous plaigniez il y a un mois.

— La statue de mon bien-aimé mari doit être élevée sur la place du Familistère, cour d'honneur, sur la tombe, il y aura un beau Mausolée avec son buste et des figures allégoriques. La tombe est dans le jardin de l'Association.

Familistère 24 8bre 82

— a

Bien chère amie,

J'ai reçu en son temps votre excellente lettre du 16 septembre, dont je vous remercie du fond du cœur.

Nous sommes revenues de Paris le plus tôt possible, mais depuis ce temps ma chère petite nièce est malade. Elle a eu en rentrant ici un gros mal de gorge, puis un embarras bilieux qui la tient encore. Je vous écris de chez elle, où je suis pour aider sa mère à la soigner. Le médecin dit que ce ne sera

Recevez bien chère
amie pour vous et
Monsieur Brullé les
meilleures amitiés
de mes deux anges
et croyez-moi votre
toute dévouée amie
Marie Godin

598

Fichie